

actu **vérités**

Pour une commune propre!

À l'image des autres villes suisses, Vernier doit relever de nouveaux défis. Parmi ceux-ci, la propreté, laquelle est l'affaire de tous. Que réalise la commune en la matière ? Notre dossier.



**Édité par l'Administration
municipale**

Comité de rédaction :

M. Alain-Dominique Mauris

M. Jean-Claude Stevan

Mme Annette Girardot

Mme Malory Mex

M. Serge Guertchakoff

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22

Fax 022 306 06 21

e-mail:

culture-information@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier

tél. 022 306 06 06

Fax 022 306 06 60

Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro :

Délai rédactionnel: 27 août 2007

Parution: 19 septembre 2007

Journal tiré à

16'500 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,

sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© Frank Mertha

P. 3

Pour une commune propre!

A l'image des autres villes suisses, Vernier doit relever de nouveaux défis. Parmi ceux-ci, la propreté, laquelle est l'affaire de tous. Que réalise la commune en la matière ?



© Magell Girardin

P. 6

Conseil municipal

Par le biais d'un projet de postulat, les socialistes souhaitent "informatiser" les séances. En clair, que chaque élu puisse bénéficier et utiliser un portable pendant le municipal. Tous les autres partis étaient contre.



© LDD

P. 10

En visite à la caserne

Les enfants inscrits à l'Espace de vie infantine Bourquin et l'équipe éducative du jardin d'enfants ont eu la chance d'aller visiter la caserne des sapeurs-pompiers de la commune.



© LDD

P. 18

Roulotte itinérante

Pendant les deux dernières semaines d'août, la petite roulotte verte se déplace encore de lieu en lieu en offrant des animations diverses : jeux, bricolages, grillades et bonne humeur !



© LDD

P. 23

Swiss World Music Festival

Du 5 au 9 septembre 2007, la 3e édition du Swiss World Music Festival de Vernier pour 5 jours de concerts entièrement gratuits à Vernier village !

Pour une commune propre!

La population, en constante progression, s'approprie toujours plus l'espace public. Dès lors, maintenir une certaine propreté tient du défi. Etat des lieux et présentation d'un plan propreté en discussion.

Déchets par terre, dans les préaux ou encore dans les parcs, leur multiplication ne va pas sans poser quelques problèmes. A côté de cela, les Verniolans jouent toujours plus le jeu du tri des déchets. Voici un état des lieux de la propreté à Vernier, une commune qui a vu sa population passer de 28'000 à 32'000 habitants en quelques années.

«Beaucoup de gens semblent avoir perdu l'habitude d'utiliser les corbeilles, pourtant celles-ci sont toujours plus nombreuses», analyse José Antunes, chef d'équipe à la voirie.

« Certains prennent même leurs propres ordures ménagères pour les déposer dans les poubelles présentes sur la voie publique. » A ce propos, rappelons que de 280 corbeilles en 2000, nous

sommes passés à 610 corbeilles. Cela représente environ 5'100 sacs de 110 litres remplis de déchets chaque année.

Vernier est doté de trois équipes de trois balayeurs, soit 9 balayeurs en tout. A cet effectif s'ajoute un collaborateur se consacrant uniquement à vider les corbeilles en question. La troisième équipe a été recrutée voici



Les balayeurs s'occupent également du nettoyage des places de jeux dans les écoles.

trois ans, lorsque la commune a récupéré la charge du nettoyage des deux écoles des Avanchets, celles du Lignon, de Poussy, ainsi que l'Espace de vie enfantine Bourquin.

Le service de la voirie est spécifiquement chargé du nettoyage des surfaces en dur. Pas question d'aller sur l'herbe avec leurs engins. Les surfaces herbeuses sont prises en charge par les jardiniers du service des espaces verts. Par contre, les balayeurs s'occupent également du nettoyage des places de jeux dans les écoles.

Ras-le-bol

Le responsable du service des espaces verts, Jean-Marc Beffa, constate que les parcs sont toujours plus utilisés. Une évolution encouragée par les pouvoirs publics puisqu'ils ont mis en place ces dernières années des tables de pique-niques, sans parler des activités estivales: beach volley, opérations chaises longues, etc. Les parcs ont ainsi gagné un rôle social. Cela répond à une réelle demande. Dès lors, les gens y passent de plus en plus de

temps.

Victimes de leurs succès, les parcs peinent à rester propres. Les corbeilles débordent, lorsque les usagers les utilisent. Quand il faut venir en urgence récupérer des bouts de verre éparpillés dans l'herbe, la tâche des jardiniers se complique. «Nous finissons par faire plus de travail de nettoyage que d'entretien. J'estime qu'en été, cette activité de nettoyage représente quatre jours de travail à plein temps pour deux personnes. Ce qui signifie que je pourrais parfaitement mettre deux jardiniers à plein temps pour effectuer cette tâche.»

Jean-Marc Beffa rappelle que les espaces publics sont placés sous la sauvegarde du citoyen. «Il s'agit formellement d'une propriété privée communale mise à disposition mais certains utilisateurs ne sont pas toujours très soucieux.» N'oublions pas que la propreté est l'affaire de toutes et tous.

En ce qui concerne l'utilisation des douze places de tri communales, le bilan est plus réjouissant. Djamel Bourras, responsable du service de la récupération, résume la situation :

«Le tonnage annuel des ordures ménagères ne cesse de diminuer depuis 2000, date de la mise en place d'une équipe de tri des déchets. Ceux-ci sont passés de 8'623 tonnes (soit 295 kilos par habitant) à 7'974 tonnes l'an dernier (soit 251 kilos par habitant). Dans le même temps, le tonnage de déchets valorisables a augmenté de près de 1270 tonnes. Un exemple : l'équipe de quatre personnes en charge du tri a réussi à séparer toujours davantage de bois des déchets finissant par être brûlés à l'usine d'incinération des déchets des Cheneviers (ndlr. ce qui coûte cher à Vernier). En 2006, 557 tonnes de bois ont été triées (+148 tonnes par rapport à 2005). En conséquence de quoi, le pourcentage de déchets valorisables à Vernier est désormais de 36,4%. On s'approche de l'objectif de 40% fixé par les autorités cantonales.» Parallèlement, au tri des déchets encombrants, le service de la récupération a mené en 2006 un certain nombre d'actions :

- Pose d'un nouvel autocollant pour les containers de déchets compostables, plus visible et plus explicite ;



Un projet est à l'étude pour remplacer les actuelles déchetteries par des déchetteries enterrées, ceci à la fois à des fins esthétiques et hygiéniques.

Bénéfice de la valorisation

L'incinération des ordures ménagères à l'usine de traitement des déchets des Cheneviers nous coûte CHF 250.- la tonne. Par contre, nous percevons une rétribution pour chaque type de déchet valorisé.

Le tableau ci-dessous indique les tonnages récupérés des ordures ménagères, du pet, du verre et du papier sur l'année 2006. Ceci nous permet de comparer l'économie réalisée par la commune grâce à la valorisation et au tri effectué par les Verniolans.

| | Tonnage 2006 | Prix à la tonne | Total | |
|-------------------|--------------|-----------------|--------------|-------|
| Ordures ménagères | 7974 | 250.-- | 1'993'500.00 | Payé |
| Papier | 1150 | 20.-- | 23'000.00 | Perçu |
| Pet | 88 | 322.-- | 27'115.20 | Perçu |
| Verre | 786 | 60.-- à 100.-- | 49'689.45 | Perçu |
| Coût total | 9998 | | 1'893'695.40 | |

Si tout avait été incinéré à l'usine des Cheneviers, cela aurait coûté à la commune CHF 2'499'500.-, soit une différence de plus de CHF 600'000.-.

- Distribution de 240'000 sachets de sucre, indiquant les jours de ramassage des déchets valorisables, dans les restaurants et tea rooms, clubs des aînés, centres sportifs, jardins familiaux et centres de loisirs ;
- Distribution gratuite du «SAKATRI» à tous les élèves des écoles enfantines et primaires de Vernier et mise en vente à la population à un prix préférentiel.

Un projet est à l'étude, remplacer les actuelles déchetteries, par des déchetteries enterrées, ceci à la fois à des fins esthétiques et hygiéniques. Cela devrait aussi permettre de les nettoyer plus rapidement. Si le Conseil municipal décide d'aller de l'avant avec ce projet, alors les bennes de déchets de jardin seront supprimées mais, en contrepartie, Vernier organisera une levée des déchets de jardin devant les habitations tous les mardis. Les gens concernés devront s'être alors équipés d'un container.

Face à cette vaste problématique, et afin de répondre à diverses sollicitations, à la fois de la population et de certains services communaux, le Maire Thierry Apothéloz a mis en consultation au mois de juin un plan propreté

appelé «Vernier propre !» Il décrit les principaux axes de la politique à mener en matière de gestion et de propreté urbaine pour la législature 2007-2011. «Ce plan s'inscrit dans la politique des 3 P (participation - prévention - proximité) menée par le Conseil administratif afin d'améliorer la qualité de vie des habitantes et habitants», relève le magistrat communal.

Six axes

Rappelant que la surface du domaine public communal est d'environ 360 km² (non compris les Avanchets) et soulignant le fait que nos services n'interviennent que sur le territoire communal et non privé, Thierry Apothéloz propose six axes. Sauf imprévu, ils devraient être présentés de manière exhaustive au Conseil municipal cet automne. Les voici, brièvement décrit:

- La création d'une charte de la propreté à Vernier, afin que les signataires s'engagent à collaborer avec les différents acteurs concernés par cette problématique ;
- La constitution d'une commission consultative de l'espace public, composée entre autres par des représentants des habitants et chargée de

faire des propositions à l'intention du Conseil administratif ;

- Organiser de nouvelles campagnes d'information et de prévention (y compris Canin malin) ;
- Après ces nouvelles campagnes, il s'agira de mener des actions de répression afin de lutter contre les déchets encombrants, les déjections canines et le vandalisme. Pourquoi ne pas assementer les collaborateurs du Service de la récupération pour dresser des amendes administratives, comme cela existe déjà dans certaines communes suisses ?
- Poursuivre les efforts menés en matière d'aménagement des places de tri, d'installation de nouvelles caninettes et de nouvelles corbeilles ;
- Enfin, envisager la possibilité d'engager une entreprise privée durant les mois d'été afin de nettoyer les parcs le lundi matin.

Il est trop tôt pour savoir si le plan propreté, tel qu'il est ici résumé, sera adopté dans son intégralité. Il n'empêche que des mesures seront prises afin d'améliorer les conditions de vie des Verniolanes et Verniolans.

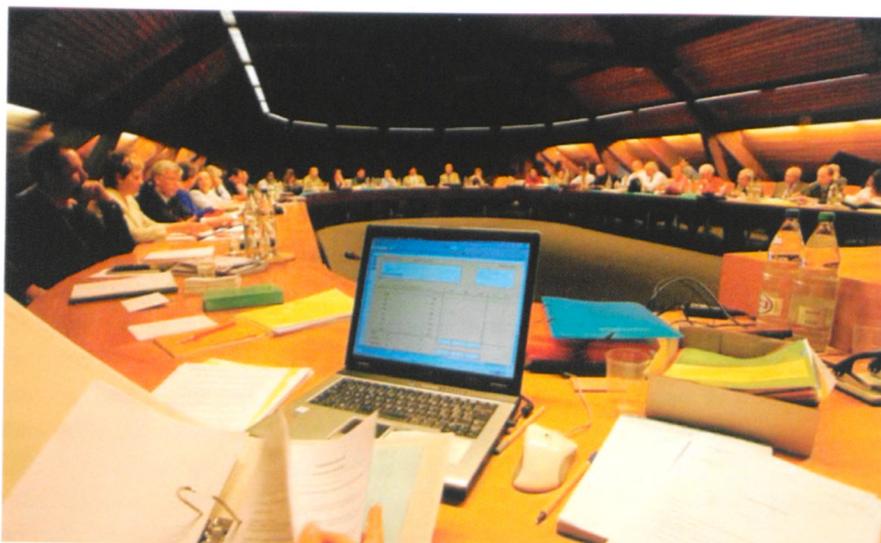
Serge Guertchakoff



Conseil municipal > séance du 26 juin 2007

Des ordinateurs au municipal, ce n'est pas demain la veille !

Par le biais d'un projet de postulat, les socialistes souhaitent "informatiser" les séances. En clair, que chaque élu puisse bénéficier et utiliser un portable pendant le municipal. Tous les autres partis étaient contre.



© Magali Girardin

Le groupe socialiste souhaiterait que chaque conseiller municipal puisse bénéficier d'un ordinateur portable et l'utiliser à la maison et pendant les séances. Si un précédent projet de postulat identique avait été déposé et refusé il y a de cela quatre ans, ils estiment que la situation n'a pas évolué et que, de ce fait, elle est toujours d'actualité. Ce d'autant plus que, pour eux, la place occupée par les ordinateurs et l'informatique est encore plus importante que par le passé. Ils revenaient donc à la charge en cette dernière séance plénière avant les vacances d'été.

Leurs principaux arguments sont les suivants :

1. Rapidité dans l'échange et le traitement des informations en temps réel;
2. Faciliter le travail des conseillères et conseillers dans la gestion du volume des informations, des divers documents, procès verbaux, annexes, plans, courriels, etc.;
3. Plusieurs communes ainsi que le Grand Conseil en avaient déjà fait l'acquisition et leur utilisation donnait entière satisfaction aux utilisateurs.

Des coûts moins élevés

"Pourquoi venir avec un postulat et non une motion?, s'étonne le chef de

groupe de l'Union démocratique du centre. Si le travail a été fait il y a quatre ans, il n'y a aucune raison de recommencer." L'un des signataires socialistes du projet rétorque alors que "les coûts pour l'achat d'un ordinateur ont nettement baissé depuis quatre ans et qu'il convient donc de les réévaluer." Avant d'ajouter: "Sachez que tous les gens autour de cette table n'ont pas forcément un ordinateur et encore moins un accès à Internet." Pour un élu démocrate-chrétien, l'aspect "écologique" est toutefois à relativiser: "Lorsque l'on sait comment l'on traite les ordinateurs à la déchèterie, il y a de quoi se poser des questions." Un élu vert de renchérir: "Les coûts de traitement des déchets, que ce soit pour un ordinateur ou du papier, sont relativement identiques, explique-t-il. De plus, imaginer chaque conseiller municipal avec devant lui l'écran de son portable ne faciliterait pas nos échanges. Rien ne remplace le contact visuel direct."

Pourquoi pas des webcams?

Hors micro, un élu propose alors, pendant qu'on y est, d'équiper ces ordinateurs de webcams, ce qui permettrait d'organiser les séances du municipal en restant à la maison! "Je rappelle ici à tous que nous tou-

chons annuellement chacun 500 francs pour nos frais informatiques, intervient un membre d'A gauche toute. Si je calcule bien, cela fait 2000 francs pour une législature, largement de quoi se payer un ordinateur. Il en va aussi du respect vis-à-vis des Verniolans qui, au travers de leurs impôts, financent le Conseil municipal."

Prix identiques

Un libéral témoigne à son tour. "Depuis des années je travaille avec un ordinateur portable. J'en change à peu près tous les deux ans. Et les prix sont

toujours les mêmes! La différence est que les ordinateurs d'aujourd'hui sont plus puissants et mieux équipés en programmes."

Au moment du vote de la prise en compte de ce projet de postulat, logiquement, seuls les douze socialistes présents ce soir l'acceptent. Dix-sept élus le refusent et quatre s'abstiennent.

Les séances du Conseil municipal de Vernier continueront de se dérouler "à l'ancienne", avec du papier, des crayons et des gommes.

Didier Tischler

Les ASM en sous-effectif

La problématique de sous-effectif des agents de sécurité municipale (ASM) est devenu un véritable sujet récurrent. Ils sont actuellement onze et seuls neuf d'entre eux sont sur le terrain. Ce chiffre est nettement insuffisant compte tenu de la taille de la commune de Vernier et de ses plus de 30'000 habitants. Tous les élus en sont conscients. En avril dernier, l'ancienne conseillère administrative Nelly Buntschu avait évoqué la nécessité d'augmenter de sept personnes le nombre d'agents. Pour autant, l'augmentation souhaitée et prévue du nombre d'agents ne permettra pas de résoudre tous les problèmes.

Grosses lacunes

Pour le groupe UDC, d'ailleurs, cette proposition souffre d'incontestables lacunes. "Augmenter les effectifs et dans le même temps rallonger parallèlement les heures d'ouverture des postes de police municipale ne va rien changer", explique le chef de groupe des agrariens verniolans.

La solution possible est présentée sous forme de projet de postulat déposé par l'UDC. Baptisé "Personnel administra-

tif pour les ASM", l'idée (comme son nom l'indique) serait d'engager du personnel de bureau pour aider les agents dans leurs tâches et pouvoir ainsi étendre les horaires d'ouverture des postes de police municipale.

"Le rôle des ASM est effectivement d'être sur le terrain, leur effet est dissuasif, confirme un élu du MCG, lui même gendarme. Ils ne se substituent pas à la police mais leur boulot est complémentaire." "En étant visibles, et donc dans la rue, les ASM donnent un sentiment de sécurité. Leur tâche principale n'est pas de coller les automobilistes mal garés car, pour cela, nous engagerions de "simples" agents municipaux", précise encore l'élu UDC.

La remarque fait sourire un membre du PDC: "Entendre dire un membre de l'UDC que les ASM ne doivent pas donner d'amendes et donc contourner la loi est surréaliste!"

La plaisanterie est de courte durée car le sujet est sérieux. A une écrasante majorité (29 oui, 1 non et 3 abstentions), les conseillers municipaux acceptent ce projet de postulat. A charge maintenant au Conseil administratif d'en estimer la faisabilité et les coûts.

D.T.

En bref

■ Les élus ont refusé la DM 014-07.06 relative aux commissions municipales de la législature 2007-2011. Les répartitions et appellations des commissions restent de fait inchangées, contrairement aux souhaits du Conseil administratif.

■ Le CM a en revanche accepté la DA 413 B - 07.06 relative à un échange de parcelles entre la commune, Givaudan SA et l'Etat.

■ Les élus ont envoyé en commission des règlements la DM 016 - 07.06 relative à une indemnisation des caucus.

■ La DA 004 - 07.06 pour un crédit de renouvellement d'un véhicule transporteur communal a été envoyée en commission du génie civil.

■ A l'unanimité des élus, la pétition "Pour des abonnements TPG moins chers pour les élèves scolarisés au CO" a été envoyée en commission des transports.

■ La résolution R 006 - 07.06 relative à l'évaluation du contrat de quartier d'Aïre-Le Lignon et extension du projet à la cité des Avanchets sera étudiée en TCR (toutes commissions réunies).

D.T.

Prochaine séance

Mardi 2 octobre 2007 à 20h30.
L'ordre du jour, les procès-verbaux des débats du Conseil municipal, ainsi que toutes les décisions prises, peuvent être consultés sur notre site Internet : www.vernier.ch



Conseil administratif > **Communications**

TPG

Les résultats de l'offre promotionnelle de vente d'abonnements annuels des TPG sont excellents. 192 personnes en ont profité.

Rappelons qu'elle s'adressait à tout nouvel abonné annuel domicilié à Vernier et permettait de payer son abonnement 100 francs de moins (soit

550 francs au lieu de 650 pour les adultes). Cette offre, financée pour moitié par la commune, est intervenue durant le mois de mai. Elle est maintenant terminée.

Fresque de l'école des Ranches

Une fresque a été réalisée sur le mur de l'école des Ranches avec l'accord du

Conseil administratif. Elle représente un jeune homme qui s'est tué voici une année dans un accident de moto au chemin des Sellières à Aïre.

La demande avait été faite par sa mère, soutenue dans sa démarche par plus d'une centaine de jeunes. Son but est ainsi de faire passer un message de prévention.



Le but de cette fresque est de faire passer un message de prévention.

Du sable et du sport dans les cités

A quoi sert une association de quartier? Les nombreuses personnes qui se posent cette question devraient se rendre derrière l'immeuble des Libellules. Depuis quelques années, à l'initiative de la commune, un terrain de beach-volley y a été installé entre l'immense bâtisse locative, l'école et les terrains de football. Le succès fut quasi immédiat. Voilà deux ans, l'AQHL, l'Association du quartier des habitants des Libellules, a pris le relais des animateurs.

Pour la deuxième année consécutive, une équipe de bénévoles de l'association tient donc les rênes du lieu et propose chaque week-end, en sus des animations sportives et de la gérance d'une buvette, des petits-déjeuners et des soirées grillades.

"Nous ne sommes pas là pour se faire du fric", explique l'un des bénévoles. Il faut dire que les prix sont du genre symbolique... Un franc cinquante la



Activités sportives et ludiques au pied des immeubles des Libellules. Un petit paradis pour ses habitants.

bière! Les habitants du quartier n'ayant pas les moyens de partir en vacances trouvent ainsi là, près de chez eux, un endroit ma foi fort sympathique pour occuper leurs loisirs. En outre, la zone

beach-volley s'est enrichie au cours des étés d'une petite parcelle pour le badminton, d'une autre pour la pétanque et enfin d'une troisième pour le tennis de table. "Lorsqu'il fait beau, et même un peu moins, les fins d'après-midi et les soirées ne désemplassent pas", témoigne un habitant, ravi, du quartier.

Du côté du Lignon, il est également possible de pratiquer le volley-ball sur le sable. Là aussi une équipe de bénévoles se charge d'animer des joutes endiablées entre jeunes et moins jeunes du quartier. Pour le reste, si la cité du Lignon semble un peu plus pauvre en matière d'aménagements sportifs provisoires, c'est que c'est surtout du côté des Libellules que le besoin d'animation était le plus fort. "Ici, nous n'avons pas de centre commercial, ni de salle des fêtes", regrette une bénévole.



Au Lignon, le terrain de beach-volley est même occupé la journée lorsque le filet n'est pas encore installé.

Didier Tischler

Les petits en visite à la caserne des pompiers

Grâce à l'initiative d'un papa sergent sapeur-pompier de Vernier, les enfants inscrits à l'Espace de vie enfantine Bourquin et l'équipe éducative du jardin d'enfants ont eu la chance d'aller visiter la caserne des sapeurs-pompiers de la commune. Ces visites ont eu lieu au printemps dernier, les 24 et 25 mai, pour les groupes d'enfants du matin et de l'après-midi. Sur place, l'accueil a été réalisé par trois sapeurs-pompiers en uniforme qui ont passé deux heures avec chaque groupe.

L'objectif de cette rencontre était d'expliquer leur travail, de parler des dangers du feu tout en rassurant les enfants quant à leur rôle de sauveteur. Un des buts était aussi de les tranquilliser et d'éviter la panique que peut engendrer le vécu de l'intervention de ces hommes en uniforme. Dès l'arrivée, les pompiers ont expliqué qu'une alerte au feu pouvait survenir à tout moment, avec le déclenchement de la sirène, et que de ce fait les soldats du feu présents seraient alors appelés à partir en intervention de suite.

La visite a commencé par la projection d'un petit film montrant les sapeurs-pompiers en pleine activité, puis le papa a expliqué leur travail et a montré en détails son équipement vestimentaire ainsi que tous les accessoires.

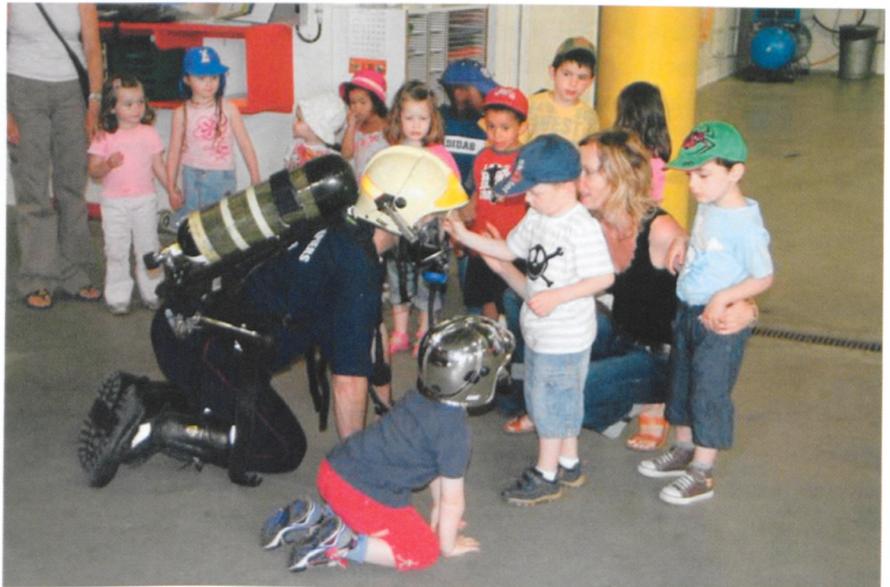
Des petits pains accompagnés de barres de chocolat et une boisson nous ont été gracieusement offerts pour le goûter ainsi que le café pour les éducatrices.

La visite s'est poursuivie dans la ca-

serne, au milieu des gros camions de pompiers, avec la présentation du matériel qui est attendant aux véhicules. Le sergent de la compagnie et ses collègues ont montré les appareils respiratoires, les cylindres et les casques. Les enfants ont pu toucher et essayer

tous ces accessoires. Cela les a beaucoup intéressés, mais certains, un peu impressionnés ne sont restés qu'observateurs.

Un à un, les enfants ont pu monter à l'intérieur du camion et faire une brève



Les petits ont découvert en détail l'équipement vestimentaire ainsi que tous les accessoires des pompiers





Chaque enfant a pu jouer le rôle d'un petit pompier en exercice.



visite guidée. Ensuite, il a été effectué un petit exercice pratique. Chaque enfant a pu jouer le rôle d'un petit pompier en exercice. S'il le désirait, avec l'aide d'un sapeur-pompier, il pouvait mettre le casque, tenir une lance à eau, l'enclencher et essayer de viser une petite maison peinte avec de fausses flammes pour l'occasion. Un des sapeurs-pompiers présents photographiait chacun en pleine action. Cela a eu un vif succès !

La visite s'est terminée par un "faux

essai" de l'enclenchement de la sirène et des girophares bleus sur les camions, suivi d'une photo de groupe avec les sapeurs-pompiers que les enfants garderont en souvenir.

Un grand merci au sergent de la compagnie de Vernier et à ses collègues pour leur aimable accueil et cette visite tout à fait adaptée à l'âge de nos bambins.

Claude-Alix Engeli

Correctif

Lors du compte rendu de la journée Sport pour Tous (Actualités Vernier juillet 2007), nous avons malencontreusement omis de mentionner les démonstrations et initiations de tennis de table qui ont eu lieu tout au long de la journée. Nous tenons à nous en excuser.

Nous remercions encore sincèrement les clubs qui ont participé activement à cette journée, soit : Budokan, Club Athlétique de Vernier, Tennis Club de Vernier, Karate Goshindo, Club Hygiénique Châtelaine, Etoile Sportive Vernier Basketball, Ecole de natation communale, Aquatraining, Les Anémiques, Balexert Pétanque, Amicale Boule Verniolane, Ecole de badminton, FSG Aire-Le Lignon, FSG Genève section parents/enfants, CTT Châtelaine, CTT Vernier, Club Subaquatique Vernier, Ring Star Vernier, Tchoukball Club Vernier, Genève Lutte, FC Aire-Le Lignon, FC Avanchet, FC Vernier.

Bibliothèques

Horaire d'été :

- Avanchet lundi 15h45-19h45
- Vernier mardi 16h-20h
- Châtelaine jeudi 16h-20h

Reprise de l'horaire habituel lundi 3 septembre.

Récupération

Encombrants : 4 septembre

Métalliques : 6 septembre

Déchets valorisés, dans les immeubles équipés du système de containers différenciés :

PET lundi, mercredi, vendredi

PAPIER lundi, mercredi, vendredi

VERRE jeudi, ORGANIQUES mardi

■ Renseignements :

Centre d'entretien 022 306 07 00.

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS

1982-2007
25 ANS

Merci à tous nos clients

Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier
Atelier:

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

RRV

 RAIL ROUTE VOYAGES SA

*Demandez le programme de
nos prochaines excursions en autocar*

22.08.2007 : Moirans en Montagne : Pays du Jouet

12.09.2007 : Bugey : A la rencontre des Artisans

68, rte du Nant d'Avril

tél. 022/753.12.66

rrv@bluewin.ch

1214 VERNIER

fax 022/753.12.84

www.rail-route-voyages.ch

Ecole BER Genève

Classes du CYCLE et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'été

Examens de Fribourg

Français pour étrangers

Secrétariat médical

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Guten-
berg

P

Psychologue | FSP

Brigitte FAVRE

en collaboration avec Laurent Thévenin
spéc. psychothérapie FSP

*a le plaisir de vous annoncer
l'ouverture de son cabinet de psychothérapie.*

*Consulte en français/anglais
et reçoit des adolescents ou adultes, ainsi que leurs proches,
en entretien individuel ou en groupe.*

Expérience clinique, ainsi qu'en orientation scolaire et professionnelle.

Route de Peney 83, 1214 Vernier, Tél 022 341 32 60, Fax 022 341 32 62
brigitte.favre@psychologie.ch - Bus 52 et 54 (arrêt Progrès) Bus 6 et 19 (arrêt Vernier-Village)

Pour vous, heureux propriétaire d'une Saab...

Le Garage GB&M vous offre un cadeau pour votre première visite
si vous lui confiez l'entretien de votre voiture.



move your mind™

GB&M, 5 MARQUES, 1 REFERENCE AUTOMOBILE.

Route du Nant-d'Avril 34 • 1214 Vernier • Tél. 022 939 06 30 • www.gbm.ch

GB&M
GARAGE ET CARROSSERIE SA
VOTRE REFERENCE SAAB

CADEAU A VERNIER

Pour vous, astucieux propriétaire d'une Opel...

Le Garage GB&M vous offre un cadeau!*



* Pour votre première visite si vous lui confiez l'entretien de votre voiture.

GB&M, 5 MARQUES, 1 REFERENCE AUTOMOBILE.

Route du Nant-d'Avril 34 • 1214 Vernier • Tél. 022 939 06 30 • www.gbm.ch

GB&M
GARAGE ET CARROSSERIE SA
VOTRE REFERENCE OPEL

Activités Jeunesse Tout 07



Activités sportives,
cours de langue,
maisons de quartier...

Trouvez toutes les
adresses utiles pour
inscrire vos enfants.

Commune de Vernier


XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Sommaire

Édité par l'administration
municipale

Comité de rédaction

Alain-Dominique Mauris
Jean-Claude Stevan
Annette Girardot
Malory Mex

Pour tout contact

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21

Mairie de Vernier

CP 520
1214 Vernier
Tél. 022 306 06 06
Fax 022 306 06 60

| | |
|-------------------------------|----|
| Activités parascolaires . | 2 |
| Badminton | 2 |
| Basketball | 2 |
| Bibliothèques | 3 |
| Boxe | 3 |
| Bricolages | 3 |
| Catéchisme | 3 |
| Cercle d'étude | 4 |
| Danse | 5 |
| Escrime | 6 |
| Football | 6 |
| Gymnastique | 6 |
| Jardins Robinson | 8 |
| Karaté | 8 |
| Langue et culture | 8 |
| Ludothèques | 9 |
| Lutte | 10 |
| Maisons de quartier | 11 |
| Musique | 12 |
| Natation | 14 |
| Pétanque | 14 |
| Petite enfance | 15 |
| Tennis | 15 |
| Tennis de table | 16 |

Qu'est-ce que
tu fais?



activités parascolaires

• **GIAP** - Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire.

• Accueil de 11h30 à 13h30 pour fréquenter le restaurant scolaire, de 1E à 6P.

Accueil et encadrement, déplacements, partage du repas, jeux, promenades et détente.

• Accueil de 16h à 18h, de 1E à 6P.

Goûter, animations diverses, sorties, écoute et disponibilité, intégration facilitée des enfants, socialisation et recherche de leur autonomie.

Lieux des activités :

Dans toutes les écoles de Vernier.

Pour les inscriptions régulières, s'adresser au personnel parascolaire dans chaque école à la rentrée d'août.

Renseignements :

Annette Margand
responsable de secteur
Tél. 079 477 18 66

Renseignements :

Charles Kuhnert, moniteur

Tél. 079 273 76 68

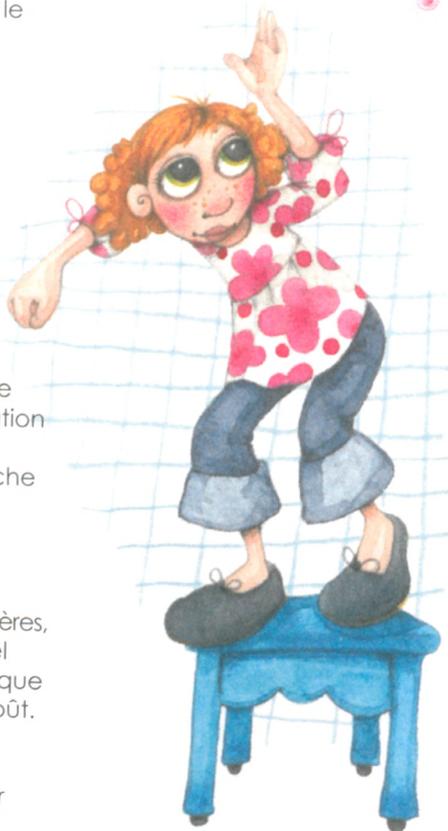
Tennis d'Aïre

022 306 07 77

Tennis de Vernier

022 306 07 76

Internet : www.vernier.ch



Badminton

• Ecole de badminton communale

Dès 9 ans.

Lieux des cours:

Tennis d'Aïre

Chemin des Lézards 17

1219 Aïre

Tennis de Vernier

Via Monnet 10

1214 Vernier

Basketball

• Association cantonale genevoise de basketball amateur

Basketball périscolaire.

De 7 à 11 ans.

Renseignements :

Tél. 022 735 67 00

Fax 022 735 67 14

E-mail : secretariat@acgba-basket-ge.ch

www.acgba-basket-ge.ch

Internet :

www.acgba-basket-ge.ch

Bibliothèques Bricolages Communes

Choix de romans,
documentaires, BD,
mangas, CD-Rom, DVD...
Heure du conte (octobre-
mars). Prêt gratuit.

• Avanchet

Rue du Grand-Bay 21
(centre commercial)
1220 Les Avanchets
Tél. 022 797 05 55
Lundi 15h45-19h45
Mardi, mercredi, vendredi
14h-18h

Samedi 10h-12h

• Châtelaine

Av. de Châtelaine 83A
1219 Châtelaine
Tél. 022 797 16 82
Lundi, mardi 14h-18h
Mercredi 9h-12h et 14h-18h
Jeudi 16h-20h

• Vernier

Rue du Village 57
1214 Vernier
Tél. 022 341 04 91
Lundi, jeudi 14h-18h
Mardi 16h-20h
Mercredi 9h-12h
Samedi 10h-12h
E-mail : mairie@vernier.ch
Internet : www.vernier.ch

• Association des parents d'élèves de Vernier-Village (APEVV)

Matinées bricolages :
deux mercredis par mois,
sur inscription.

De 4 à 10 ans.

Lieux des activités :
Buvette de l'école des
Ranches

Rue du Village 6
1214 Vernier
ou de Vernier-Place
Route de Vernier 200
1214 Vernier.

Renseignements :

APEVV
Tél. 022 341 45 04
ou 078 819 80 54.

Activité réservée aux
enfants du village de
Vernier.

3

catéchisme

• Paroisses protestantes

Ces informations
concernent l'ensemble
des paroisses protestantes
se trouvant sur le territoire
de la Commune de Vernier.

• Eveil à la foi, rencontres
œcuméniques, de 3 à
6 ans, accompagné d'un
membre de la famille.

• Animation biblique,
de 7 à 11 ans (2P à 5P).

• Animation biblique
œcuménique,
de 11 à 12 ans (6P).

• Cross-country,
club d'ados,
de 12 à 14 ans.

• Catéchisme
(instruction religieuse),
dès 15 ans.

Boxe

• Ring Star Vernier

Boxe anglaise, boxe
éducative pour les enfants.
Dès 12 ans.

Lieu des cours :

Centre sportif du Lignon.
Essai gratuit et sans
engagement.

Renseignements :

Entraîneurs :
Larbi 022 797 52 58
Salah 078 684 28 18
Fax 022 797 52 58

Renseignements :

Pasteur Jean-Daniel
Schneeberger,
coordinateur des activités
pour l'enfance dans les
paroisses.

Tél. 022 796 72 11 ou
Pasteur Bertrand Barral
pour le catéchisme des
jeunes de 15 à 17 ans
Tél. 022 341 36 46.

Les secrétariats
paroissiaux ci-dessous
peuvent prendre les
inscriptions pour l'une ou
l'autre de ces activités :

Vernier Village

Chemin de Sales 3
1214 Vernier
Tél. 022 341 04 42
(lundi, mercredi et
vendredi 8h30-11h30)

Aïre-Le Lignon

Place du Lignon 34
1219 Le Lignon
Tél. 022 796 72 11
(mardi et vendredi
9h00-11h30)

Châtelaine

Av. de Châtelaine 86
1219 Châtelaine
Cointrin-Avanchets
Rue du Grand-Bay 17
1220 Avanchets
Tél. 022 796 85 52

(mardi après-midi et
jeudi matin).

Internet :
[www.protestant.ch/direct/
r3ej](http://www.protestant.ch/direct/r3ej)

Les rencontres ont lieu
dans les locaux des
diverses paroisses.

**•Paroisse catholique
de Vernier**

Inscriptions au catéchisme
tous degrés : jeudi 30 août
2007 de 18h à 19h à la
salle Saint-François,
chemin de Poussy 33,
1214 Vernier.

Renseignements :

Tél. 022 341 34 93

Fax 022 341 34 17

E-mail:

[www.paroissedevernier@
bluewin.ch](mailto:www.paroissedevernier@bluewin.ch)

**•Paroisse catholique
de Saint-Pie X**

Dès 4 ans.

Inscription à la
catéchèse 2007-2008 :
lundi 10 septembre 2007,
de 18h à 20h à la paroisse,
chemin du Coin-de-Terre 2,
1219 Châtelaine et
mardi 11 septembre 2007
de 18h à 20h au
Centre communautaire
oecuménique des
Avanchets,
rue du Grand-Bay 17,
1220 Les Avanchets.

Renseignements :

Tél. 022 796 99 54

Fax 022 796 99 71

E-mail: [www.paroissepiex@
bluewin.ch](mailto:www.paroissepiex@bluewin.ch)

*cercle
d'étude*

•Collège des Coudriers

Études surveillées et
assistées.

De 12 à 15 ans.

Lieu des cours :

Avenue Joli-Mont 15a
1211 Genève 28

Renseignements :

P.-A. Bertoli

Tél. 022 388 52 00

Fax 022 388 52 49

E-mail :

[pierre-antoine.bertoli@
edu.ge.ch](mailto:pierre-antoine.bertoli@
edu.ge.ch) ou
[secretariat.coudriers@
etat.ge.ch](mailto:secretariat.coudriers@
etat.ge.ch)



danse

•Dance Aérobics

Cours mélangeant aérobic et danse. Musiques variées et rythmées. Cardio, exercices au sol, stretching.

Dès 15 ans.

Lieu des cours :

Ecole de Châtelaine
Avenue de Châtelaine 84
1219 Châtelaine

Renseignements :

Tél. 079 458 63 27

E-mail : mionta@yahoo.fr

Internet:

www.danceaerobics.com

•Vernier dance

Ecole de danse: hip-hop, classique, break, salsa.

Dès 4 ans.

Lieu des cours:

Via Monnet 6
1214 Vernier

Renseignements :

Tél. 076 371 29 05

E-mail:

vernierdance@bluewin.ch

Internet :

www.vernierdance.ch

Inscriptions possibles toute l'année, cours d'essai gratuit.



escrime

• Service des loisirs de la jeunesse

Initiation à l'escrime.
De 8 à 12 ans.

Lieu des cours :

Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

Renseignements :

Paul Luthi
Tél. 022 546 21 60
Fax 022 546 21 25
E-mail : paul.luthi@etat.ge.ch
Internet :
www.geneve-ch/slj

Renseignements :

Tél. 022 341 30 64

Internet : www.fcvernier.ch



football

• Avanchet-Sport FC

Dès 7 ans.

Lieux des cours :

Terrains de foot
d'Avanchet et
Stade de Vernier
Av. Louis-Pictet 4
1214 Vernier

Renseignements :

Tél. 079 663 82 51
E-mail:
katia.toma@bluewin.ch

• FC Aire-Le Lignon

Dès 5 ans.

Lieu des cours :

Stade d'Aire
Chemin des Fossés 8
1219 le Lignon

Renseignements :

Daniel Rosendo
Tél. 076 562 13 07
E-mail: fcaire@bluewin.ch

• FC Vernier

Dès 6 ans.

Lieu des activités :

Stade de Vernier
Avenue Louis-Pictet
1214 Vernier

gymnastique

• Club Athlétique de Vernier

• Gymnastique parents-
enfants, dès 2 ans.

• Gymnastique générale
et athlétisme, dès 7 ans.

• Unihockey pour ados.

Lieux des cours :

Ecole de Vernier-Place
Route de Vernier 200
1214 Vernier

Ecole des Ranches

Rue du Village 6
1214 Vernier

Renseignements :

philippe.jud@agg.ch

• Club hygiénique de Châtelaine

• Gymnastique infantine, de 4 à 7 ans.

• Gymnastique générale, de 8 à 12 ans.

Lieu des cours :
Ecole de Balexert
Av. du Pailly 15
1219 Châtelaine

Inscriptions :
mardi 28 août 2007
de 16h30 à 17h
à l'école de Balexert.

Renseignements :
Myriam Dorenbos
monitrice responsable
Tél. 022 796 32 88

• Athlétisme

Lieux des cours :
En été au stade des Evaux,
en hiver dans les écoles de
Balexert et Avanchet-Jura,
rue du Grand-Bay 13,
1220 Les Avanchets.
Les cours commencent
le mercredi 30 et le jeudi 31
août, dès 18h, directement
au stade des Evaux.

Renseignements :
Laurent Niquille
Tél. 078 682 57 48

• Etoile sportive féminine de Vernier

Gymnastique infantine et
jeunes gymnastes.
Dès 4 ans.

Lieu des cours :
Ecole des Ranches II
Rue du Village 6
1214 Vernier.

Renseignements :
Valérie Rivoire
Tél. 079 407 07 58

• FSG Genève-Ville Dames – groupe Gym Parents-enfants

Activités gymniques pour
enfants de 2 ½ à 5 ans
accompagné d'un adulte.

Possibilité de commencer
en cours d'année.

Début des cours :
Lundi 10 septembre 2007

Lieu des cours :
Ecole d'Avanchet-Jura
Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

Renseignements :
Sylvie Battiston
Tél. 022 340 46 50
E-mail : juliette.grandjean@
agg.ch

• FSG Aire-Le Lignon

• Gymnastique rythmique. 7
Dès 5 ans.

Renseignements :
Valérie Budry
Tél. 022 796 80 42

• Parents/enfants de 2 ½ à
4 ans et Enfants 4-5 ans

Renseignements :
Edith Greiner
Tél. 022 796 83 82

• Gymnastique agrès filles.
Dès 6 ans.

Renseignements :
Karine Rüttimann
Tél. 022 797 29 34

• Gymnastique générale.
Dès 6 ans.

Renseignements :
Gaëlle Spielmann
Tél. 022 796 30 13
E-mail : fsgall@mac.com
Internet : web.mac.com/
fsgall.

Lieux des cours:
Ecole du Lignon
Place du Lignon 20
1219 Le Lignon
Centre sportif du
Bois-des-Frères
Ch. de l'Ecu 22
1219 Châtelaine

Jardins Robinson

• Jardin Robinson de Balexert

Bricolages, atelier poterie,
atelier bois, jeux extérieurs,
préparation repas, soins
aux animaux (chèvres,
poney, lapins, cobayes).
De 5 à 12 ans.

Horaires :

Lundi, jeudi, vendredi
16h-18h30, accueil libre
Mardi 16h-21h
(repas sur inscription)
Mercredi 9h30-18h
(repas sur inscription) et
accueil libre de 14h-18h
Samedi 14h-18h

Lieu des activités :

Avenue de Crozet 39
1219 Châtelaine.

Renseignements :

Tél. et fax 022 797 00 67
E-mail : jrbalexert@fase.ch
Internet : www.fase.ch

• Jardin Robinson du Lignon

Accueil libre, soins aux
animaux, balades avec
les poneys, ateliers
d'expressions, activités
créatrices, jeux, sorties,
semaines à thèmes,
goûter, repas.
De 6 à 13 ans.

Horaires :

Lundi, mardi, jeudi,
Vendredi 16h-18h,
Mercredi 9h-12h et 13h30-18h
(avec possibilité de repas)
Samedi 13h30-18h
Vacances scolaires :
Lundi-vendredi 9h-18h
avec possibilité de repas.

Lieu des activités :

Place du Lignon 26
1219 Le Lignon

Renseignements :

Tél. et fax 022 796 70 66
E-mail : jrlignon@fase.ch
Internet :
www.jardinrobinson.ch

Karaté

• Karaté Goshindo Vinh Phan

Ecole privée d'arts
martialux, karaté évolué,
orienté principalement vers
la self-défense, cours tous
niveaux séparés.
Dès 6 ans.

Lieu des activités :

Rue du Village 54
1214 Vernier.

Renseignements :

Tél. 022 341 06 55
Fax 022 341 05 74
E-mail : senseik@karate-
goshindo.com
Internet : www.karate-
goshindo.com

Langue et culture

• Agrupación de lengua y cultura españolas de Ginebra

Cours de langue et culture
espagnoles pour élèves
suisse-espagnols.
De 7 à 11 ans.

Lieu des cours :

Ecole Bourquin
Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine

Renseignements :

José María Adé Buil
directeur ALCE
Tél. et fax 022 734 37 37 ou
Fernando Azagra
professeur
Tél. 022 734 28 78
E-mail :
alce.ginebra@mec.es
Internet : www.mec.es/
sgci/ch/

• **Little White Horse**

• Cours d'anglais pour enfants.
Dès 3 ans.
• Cours de français pour maman et jeune enfant, approche ludique (chansons, bricolages).

Lieu des cours :

Auberge du Cheval Blanc
Rue du Village 74 bis
1214 Vernier

Renseignements :

Natacha Vaezi
Tél. et fax 022 341 18 28
E-mail :
info@littlewhitehorse.ch
Internet :
www.littlewhitehorse.ch

• **Consulat général d'Italie**

Enseignements de la langue et culture italiennes.
Dès 7 ans.

Renseignements :

Service scolaire
Tél. 022 839 67 49/47
Fax 022 839 67 45
Internet :
www.cae-ginevra.ch/
ufficioscuola

• **Consulat du Portugal**

Cours de langue et culture portugaises.
Dès 7 ans.

Renseignements :

Service de l'enseignement
Tél. 022 798 87 66/67
Fax 022 798 87 68

Ludothèques

• **Ludothèque d'Aire-Le Lignon**

L'Arbre à jouets
Prêt de jeux et jouets pour tous âges.

Horaires :

Lundi 16h-19h et
Jeudi 15h30-18h
(sauf vacances scolaires).

Lieu des activités :

Local en-dessous de la paroisse protestante
Place du Lignon 34
1219 Le Lignon

Renseignements :

Tél. 079 401 51 04

9



• **Ludothèque
des Avanchets**

Prêt de jeux et jouets
pour tous âges.

Horaires :

Lundi et jeudi 16h-18h

Mercredi 10h-11h30

Lieu des activités :

Rue du Grand-Bay 21

1220 Les Avanchets

(centre commercial)

Renseignements :

Tél. 022 970 07 23

Lieu des cours :

Centre sportif
du Bois-des-Frères
Chemin de l'Ecu 13
1219 Châtelaine

Renseignements :

Tél. 022 794 51 84

ou 079 351 09 29

E-mail :

geneve-lutte@yahoo.fr

Internet :

www.geneve-lutte.ch

• **Ludothèque
de Châtelaine**

Possibilité d'emprunter
jeux ou jouets
moyennant
une cotisation
annuelle.

Ouvert à tous
les enfants
pour jouer
sur place
dès qu'ils sont
en mesure de
respecter les
règles de vie de
la ludothèque.

Horaires :

Mardi 16h-18h

Mercredi 9h30-11h30

et 14h-17h

Jeudi 16h-18h30

Lieu des activités :

Av. de Châtelaine 83

1219 Châtelaine

Renseignements :

Eliane Campiche

Tél. 022 796 38 52

Lutte

• **Genève-Lutte**

Lutte libre, gréco-romaine
et sambo (self-défense
sans arme).

Dès 6 ans.



maisons de quartier

• ABARC

Accueil, jeux, mixage, concert, festival...
Dès 15 ans.

Lieu des activités :

Route de Vernier 151
1214 Vernier

Renseignements :

Tél. 022 796 21 01

E-mail : as.abarc@fase.ch

• Maison de quartier d'Aire-Le Lignon

• Mercredis aérés :

de 4 à 12 ans,
tous les mercredis
de 8h à 17h30,
sauf vacances scolaires.
Animations diverses, sorties,
excursions, piscine, etc.

• Accueil libre de 4 à 12 ans :

Mardi, jeudi, vendredi
16h-18h30

Mercredi 14h-18h
Activités sans inscription,
animations variées,
goûter .

• Accueil pré-adolescents 11-15 ans :

Vendredi 18h30-21h30
Animations diverses,
sorties, repas.

• Atelier du lundi : modules
de 6 séances à thème sur
inscription.

Approches de nouvelles
techniques, informatique,
danses... Age en fonction
du thème.

Lieu des activités :

La maison de quartier
d'Aire-Le Lignon
Ch. Nicolas-Bogueret 12 bis
1219 Le Lignon

• Accueil adolescents

12-18 ans :

Mardi, jeudi 16h-19h

Mercredi 15h-18h

Vendredi 17h-22h

Samedi 15h-18h

(1 semaine sur 2)

Animations sportives,
techniques, sorties,
projections...

Lieu des activités :

La Carambole

Place des Eglises

1219 Le Lignon

(derrière la salle des fêtes)

Renseignements :

Tél. 022 970 06 90

Fax 022 970 06 91

E-mail : mq.aire@fase.ch

Internet : www.mqal.ch

• Maison de quartier des Avanchets

• Mercredis aérés,

de 6 à 10 ans, prise en
charge complète de
8h à 18h : ateliers, jeux,
sorties, repas et goûter.

• Accueil libre du mercredi,
âge primaire, de 14h à
18h : ateliers bricolages,
pâtisseries...

• Accueil libre du mardi,
préados 10-13 ans,
de 16h à 22h.

Lieu des activités :

Rue du Grand-Bay 13

1220 Les Avanchets.

Renseignements :

Tél. 022 796 24 80

ou 022 796 10 40

(de 14h à 20h,

du lundi au vendredi.)

E-mail :

mq.avanchets@fase.ch

musique

• Maison de quartier de Vernier

l'Alibi

Accueil libre 16h15-18h30
tous les jours et 10h-18h
mercredi avec repas
de midi, jeux, bricolages,
ateliers, sorties.

Pendant les vacances
scolaires, ouverture
tous les jours avec repas.
De 10 à 15 ans.

Lieu des activités :

Ch. de Champ-Claude 7
1214 Vernier

Renseignements :

Tél. 022 341 04 08

Fax 022 341 07 55

e-mail : mq.vernier@fase.ch

Internet : www.fase.ch

• Amicale d'accordéon schwyzois

Lieu de rencontre amicale
(stamm) de musiciens
pour jouer ensemble de la
musique populaire. Autres
instruments bienvenus
(contrebasse, clarinette...)
Deux fois par mois.
Dès 10 ans.

Lieu des activités :

Ecole de Vernier-Place
Route de Vernier 200
1214 Vernier

Renseignements :

Arlette Bernet

Tél. 022 796 18 49

ou 079 319 74 52

E-mail :

kabernet@bluewin.ch

Cours privé de
schwyzoise sur demande.

• Maison des jeunes

l'Eclipse

Accueil, jeux (billard,
babyfoot, ping-pong,
playstation, cartes),
aide aux devoirs,
aide à la recherche
d'emploi, petits jobs,
sorties, camps, disco
1^{er} vendredi du mois.
De 12-18 ans.

Horaires :

Mardi et jeudi 16h-19h

Mercredi 14h-19h

Vendredi 16h-22h

Ouvert pendant les
vacances scolaires.

Lieu des activités :

Route de Meyrin 70

1220 Les Avanchets

Renseignements :

Tél. 022 796 14 40

Fax 022 796 15 35

E-mail : mj.eclipse@fase.ch

Internet : www.mjeclipse.ch

• Ars Musicae

Initiation musicale, atelier
de pianos (musique
actuelle en groupe),
initiation à l'informatique
musicale, cours de
piano, atelier de chant,
musique de chambre et
improvisation, solfège,
concert avec les élèves.
Dès 5 ans.

Lieu des cours :

Locaux de la paroisse
protestante de Vernier
Chemin de Sales 3
1214 Vernier

Renseignements :

Tél. 076 381 28 21

ou 022 341 97 14

E-mail:

angelscuevas@bluewin.ch

• Avenir accordéoniste de Châtelaine

Cours d'accordéon et de
solfège, concerts, camps

d'été. Dès 5 ans.

Lieux des cours :

Ecole de Châtelaine

Av. de Châtelaine 84

1219 Châtelaine

et Vernier village.

Renseignements :

Sylvie Bossi-Pahud
présidente

Tél. 022 782 05 89

ou 079 682 97 59

E-mail :

sbophd@bluewin.ch

Internet :

www.accordeon-avenir.ch

Possibilité de location

d'accordéon.

• **Conservatoire
populaire de musique**

Cours de formation
musicale, d'initiation
musicale, piano, flûte
à bec, flûte traversière,
guitare.

Dès 5 ans.

Lieux des cours :

Ecole de Vernier-Place

Route de Vernier 200

1214 Vernier

Ecole d'Avanchet-Jura

Rue du Grand-Bay 13

1220 Les Avanchets

Maison du Vieux-Lignon

Rte du Bois-des-Frères 51a

1219 Le Lignon

Renseignements :

Conservatoire populaire
de musique

Bd Saint-Georges 36

1205 Genève

Tél. 022 329 67 22

Fax 022 705 14 24

E-mail :

administration@

cpm-ge.ch

Internet :

www.cpm-ge.ch

• **Fanfare municipale**

Ecole de musique :
cours de solfège,

instruments (cuivres, bois,
percussions, violon, piano)
et chant.

Nouveau : rythmique.

Dès 6 ans.

Lieux des cours :

Ecole des Ranches

Rue du Village 6

1214 Vernier

Local de la fanfare

Ch. de Poussy (Les Tattes)

Renseignements :

Madeleine Surget

administration

Tél. 022 752 20 59

E-mail : madeleine.surget@

freesurf.ch

Philippe Berthoud, directeur

Tél. 022 793 18 53

Georges Baechler, président 13

Tél. 022 341 12 73



• **Institut Jaques-Dalcroze**

Rythmique, présolfège et solfège.

Dès 5 ans.

Lieu des cours :

Ecole du Lignon
Place du Lignon 20
1219 le Lignon

Renseignements :

Institut Jaques-Dalcroze
Rue de la Terrassière 44
1207 Genève
Tél. 022 718 37 60
Fax 022 718 37 61
E-mail : info@dalcroze.ch
Internet : www.dalcroze.ch

Bassin des Ranches

Rue du Village 6

1214 Vernier

Pour la première période :

réinscriptions du

27 au 31 août 2007,

inscriptions du

3 au 7 septembre 2007.

Renseignements :

Secrétariat du service
des sports
Route du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon
Tél. 022 306 07 70
(le matin)
E-mail : mairie@vernier.ch,
Internet : www.vernier.ch

• **Le bus magique**

Ateliers de musique,
apprentissage de la
musique actuelle en
groupe, cours de basse
électrique.

Dès 11 ans.

Instruments sur place.

Lieu des cours :

Avenue Henri-Golay 40
1219 Châtelaine

Renseignements :

Tél. et fax 022 796 90 03
E-mail:
info@lebusmagique.ch
Internet:
www.lebusmagique.ch

• **Etoile sportive féminine de Vernier**

Ecole de natation.

Dès 4 ans.

Lieu des cours :

Ecole des Ranches II
Rue du Village 6
1214 Vernier

Renseignements :

Martine Progin
Tél. 022 341 15 78 (privé)
ou 022 341 43 00 (prof)
E-mail :
mprogin58@hotmail.com

natation pétanque

• **Ecole de natation communale**

Dès 5 ans.

Lieux des cours :

Piscine couverte du Lignon

Rte du Bois-des-Frères 30
1219 Le Lignon

Bassin d'Avanchet-Jura

Rue du Grand-Bay 13
1220 Les Avanchets

• **Balexert Pétanque**

Enfants bienvenus les
mercredis et vendredis
dès 14h.

Lieu des activités :

Terrain de pétanque
de Balexert (vers l'école)
Av. du Pailly 15
1219 Châtelaine

Renseignements :

Tél. 022 798 71 64

petite enfance

• Accueil Adultes/Enfants

Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine
Lieu d'échange et de rencontre de la naissance à 5 ans.

Horaires :

Lundi et Jeudi
8h-12h et 13h30-17h30
Participation financière obligatoire.

Pas de réservation.

Renseignements :

Tél. 022 306 06 80.
Internet : www.vernier.ch

• Halte-garderie

Avenue de Châtelaine 68
1219 Châtelaine
Garde occasionnelle pour besoins ponctuels de 18 mois à 5 ans.

Horaires :

Mardi et Vendredi
8h-12h et 13h30-17h30
(minimum 1 heure de garde).

Tarif : CHF 5.-/heure de garde.

Réservation les lundis et jeudis entre 9h et 12h au tél. 022 306 06 85.

Internet : www.vernier.ch

15



tennis

• Ecole de tennis communale

Dès 5 ans.

Lieux des cours :

Tennis d'Aïre

Chemin des Lézards 17
1219 Aïre

Tennis de Vernier

Via Monnet 10
1214 Vernier.

Renseignements :

Tennis d'Aïre

Tél. 022 306 07 77

Tennis de Vernier

Tél. 022 306 07 76.

Internet : www.vernier.ch

• Institutions de la petite enfance

Crèches et jardins d'enfants

Renseignements :

Tél. 022 306 06 80

Internet : www.vernier.ch

tennis de table

•CTT Vernier

Initiation et formation,
compétition.

Dès 10 ans.

Lieu des cours :

Ecole des Ranches
Rue du Village 6
1214 Vernier

Renseignements :

Gérald Champendal
Tél. 079 202 31 73
Fax 022 794 48 94
E-mail : info@vimineon.ch

•Châtelaine tennis de table club

Programme de formation
de la pratique du tennis
de table avec entraîneur
diplômé. Pratique du tennis
de table en compétition.

Dès 7 ans.

Lieu des cours :

Ecole de Balexert
Av. du Pailly 15
1219 Châtelaine

Renseignements :

Stéphane Dupuis
président
Tél. 022 771 26 59 (privé)
ou 022 379 55 37 (prof.)
E-mail : stephane.dupuis@
medecine.unige.ch,
Internet :
www.cttchatelaine.ch



*légendes des illustrations:





Un mot pour les propriétaires de villas

On voit souvent les habitants de villas comme des privilégiés et l'on n'a pas tort. Dans une agglomération aussi engorgée de trafic que Genève, vivre entouré de verdure avec merles et hérissons pour premiers voisins, c'est le rêve de la majorité, la réalité d'une minorité.

Ce privilège n'est pas toujours synonyme de fortune. Certains propriétaires sont très à l'aise, d'autres ne s'en sortent qu'honnêtement et le reste pratique l'équilibrisme. Quoi qu'il en soit, tous semblent attachés à la pérennité de leurs quartiers. Et les immeubles voisins craignent de voir arbres et jardins remplacés par murs et parkings.

Pérennité?

Ces trente dernières années, de nombreux quartiers de villas du canton ont cédé à la pression de l'agglomération: ch. des Clochettes, ch. des Colombettes, r. du Vidollet, ch. Brechbuhl... Plus près de chez nous: av. Louis Casaï, ch. des Coudriers, ch. des Ouches, ch. du Croissant, la Bourdonnette et l'entrée de Vernier Village.

La pression continue de s'exercer. Tous les partis ont inscrit la construction de logements à leur programme. Le Plan directeur d'aménagement du territoire dont le régime des zones fixe le type de constructions autorisées selon les endroits - encadre cette dynamique. Mais il se cantonne à un horizon de dix ou quinze ans. Pas encore la pérennité. Entre-temps, un vote majoritaire du

Grand-Conseil peut sans autre faire basculer une communauté de villas de la zone 5 (villas) en zone 4 (densité moyenne) ou 3 (forte densité). A supposer qu'une telle décision fasse l'objet d'un référendum, l'exemple du Mervelet montre que la cause du maintien en zone villas n'est pas facile à défendre.

Le principal argument qu'un quartier de villas puisse opposer à un projet d'immeubles raisonnablement conçu, c'est son apport à la collectivité.

Evaluation de l'apport

Se pose donc la question: Comment mesurer cet apport? Lors de la campagne du Mervelet, on a évoqué le poumon vert, les beaux arbres, la variété de faune et de la flore, les fruits et légumes de proximité. Mais on n'a pas su chiffrer cette richesse faute d'instruments permettant de la traduire en monnaie comptable.

Cela va changer: plusieurs pays, dont la Confédération, des organisations internationales, des instituts universitaires et des associations y travaillent directement ou indirectement en élaborant des indicateurs de biodiversité¹, des instruments économiques de protection de l'environnement², des méthodes de comptabilité verte³ et autres indicateurs socio-écologiques. Il est probable que, à l'instar des mécanismes de Kyoto qui ont monétarisé les émissions de CO₂, on instaurera des certificats de biodiversité ou de bonne gestion de l'environnement (réduction de l'empreinte écologique). Pas sim-

plement par amour des vers de terre mais pour contribuer à mitiger la crise climatique.

Anticipation

Viendra donc le moment où, face à un projet de dézonage, nos députés vont calculer en francs ce que leur ferait perdre la destruction d'un quartier de villas et le comparer avec l'apport, toujours en francs, de la construction d'un groupe d'immeubles.

Il faudra alors que les quartiers de villas aient effectivement quelque chose à offrir. De la vie, des composts (qui délestent la voirie et nous dispensent d'acheter du terreau camionné), des fruits et légumes, une gestion économe de l'eau, de la capture de CO₂... La version la plus riche de cette stratégie est celle des écoquartiers⁴ qui fleurissent en Europe et qui, eux, ont toutes les chances d'être pérennes. A étudier.

Une première étape serait de renoncer à paver ou goudronner chaque mètre carré de jardin. Parce que placé devant le choix immeubles stériles contre villas stériles, le Grand Conseil aura vite fait de trancher!

1) <http://www.biodiversitymonitoring.ch>

2) <http://www.bafu.admin.ch/wirtschaft/00520/index.html?lang=fr>

3) http://www.unep.ch/etb/areas/VRC_index.php

4) <http://www.ecoquartiers-geneve.ch> (prochainement), <http://www.ecoattitude.org>



Le groupe libéral au Conseil municipal, deux femmes et trois hommes, appliquera un programme qui:

- favorise un environnement agréable et sécurisant,
- défend les espaces verts, la zone villas et les jardins familiaux,
- propose une politique sociale équitable,
- imagine des lieux d'accueil diversifiés pour la petite enfance.
- développe des activités culturelles à la portée de l'ensemble des habitants,
- promeut et soutient les sports pour tous,
- impose une gestion rigoureuse des finances communales.

LES ELU(E)S LIBÉRAUX SE TIENNENT À LA DISPOSITION DES HABITANTES ET DES HABITANTS DE VERNIER POUR LES DÉFENDRE.

N'HÉSITEZ PAS À LES CONTACTER EN FONCTION DES COMMISSIONS DANS LESQUELLES ILS (ELLES) SIEGENT



Monique MATTENBERGER
Ch. Maisonneuve 28
1219 Châtelaine
022.796.54.81
**Sport, Sécurité, Transports et
Circulation, Naturalisation.**

Laurence BARCHIETTO
Ch. Bonvent 14
1216 Cointrin
022.798.07.28
Finances, Naturalisations.



Jean-Maurice REVERCHON
Ch. du Coin-de-Terre
1219 Châtelaine
022.797.29.78
**Bâtiments et Énergie, Génie
Civil et Équipement, Sociale,
Jeunesse et Petite Enfance,
Mérite verniolan.**

Frank JULIANO
Rue du Village 69
1214 Vernier
022.341.08.61
**Finances, Environnement
et Aménagement du territoire
Culture et Information.**



Pierre RONGET
Rte de Montfleury 38
1214 Vernier
022.341.31.44

**Environnement et Aménagement
du territoire, Sociale, Jeunesse et
Petite Enfance, Règlement,
Bureau du Conseil municipal.**

**REJOIGNEZ UN PARTI QUI CROIT À UNE SOCIÉTÉ OÙ L'HOMME EST LIBRE, RESPONSABLE,
SOLIDAIRE ET TOLÉRANT**

LES LIBÉRAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Case postale 721
1214 Vernier
www.pdc-vernier.ch

Conseil administratif

PME verniolanes & marchés publics locaux

Au jour de la rédaction de cet article, nous ne connaissons toujours pas la composition du **Conseil Administratif**! Le PDC le déplore d'autant que **Vernier se trouve ainsi sous une quasi tutelle de l'Etat** puisque, désigné par le Conseil d'Etat, Monsieur MAURIS, au-delà de ses qualités indéniables, a pour mission en particulier de lui rendre compte. Beau temps pour les conseillers administratifs élus, issus de la même liste. Puissent nos instances judiciaires faire montre d'une véritable célérité afin que les droits démocratiques soient rétablis!

Au-delà de ces péripéties qui, hélas, ne magnifient pas l'image de la politique, notre Commune même partiellement amputée doit poursuivre sa route en étant attentive à l'évolution de notre société. Il est ainsi temps de passer aux choses sérieuses.

Nos Petites et Moyennes Entreprises passent souvent **des contrats avec des entités publiques**, telles notre Commune.

Ces contrats sont alors soumis à une procédure spécifique (AIMP) dont le but est d'instaurer une saine concurrence en respectant l'égalité de traitement des soumissionnaires, l'impartialité de l'adjudication et la transparence de celle-ci.

Dans quelques mois, le règlement cantonal d'application entrera en vigueur à Genève, partant à Vernier. Les seuils des marchés déclenchant cette procédure seront les suivants :

| | Aujourd'hui | Demain |
|--|-----------------|---------------|
| Marchés de travaux (HT) | CHF 9'575'000.- | |
| Marchés de travaux , gros-œuvre, classification CFC (HT) | | CHF 500'000.- |
| Marchés de travaux , second-œuvre, classification CFC (HT) | | CHF 250'000.- |
| Marchés de services (HT) et Marchés de fournitures (HT) | CHF 383'000.- | CHF 250'000.- |

(La valeur de marché des contrats cadres sera calculée sur une base annuelle, celle des contrats de durée indéterminée sur une durée de 48 mois)

A partir de ces seuils, des procédures de type ouverte (adjudication en 1 tour avec mise en concurrence publique pour des marchés simples ou standard) ou sélective (adjudication en 2 tours avec mise en concurrence publique pour des marchés complexes ou spécifiques) doivent être organisées par les pouvoirs adjudicataires.

En dessous, des procédures de gré à gré sans mise en concurrence pourront être conclues pour des marchés de moins de CHF 150'000.- et des procédures sur invitation pourront avoir lieu avec mise en concurrence de 3 candidats invités au minimum pour des marchés entre CHF 150'000.- et CHF 250'000.-.

Il est impératif que **les PME se préparent à l'abaissement de ces seuils** afin d'être compétitives et participer aux marchés publics. Elles pourront consulter régulièrement le site

(www.simap.ch) en sélectionnant les marchés en fonction de leur profil ou les publications officielles.

Il est tout aussi impératif que **les autorités communales se dotent des structures adéquates** permettant d'instaurer une saine concurrence pour les entreprises, notamment verniolanes.

Le PDC y veillera.

Pierre Terry
Membre Comité PDC - Vernier
pierre.terry@vernier.ch

Yves Magnin
Conseiller municipal
magnin@etude2rotisserie.ch

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Mouvement Citoyens Genevois

MCG section Vernier
mcg-vernier@bluewin.ch

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez fait l'honneur d'élire quatre représentants du MCG au Conseil Municipal et un Conseiller administratif. Ce choix clair est le signal que vous voulez être entendu. La force du MCG est de n'avoir jamais été mêlé aux gestions précédentes de la Commune, dans lesquelles une large majorité d'entre vous ne se reconnaît plus.

Nos campagnes ont été axées sur la volonté de changement que bon nombre de Verniolanes et de Verniolans nous ont dit vouloir. Historiquement le MCG n'est ni de gauche ni de droite.

Contrairement à d'autres il n'entend pas louvoyer au gré des courants favorables du moment. Le MCG revendique une gestion transparente des affaires publiques et surtout une réelle proximité de ses élus avec vous.

Selon la Constitution genevoise ce sont d'ailleurs les élus qui doivent être à votre service et non l'inverse. Certains semblent l'avoir oublié ! Les adversaires du MCG, incapables de reconnaître leur défaite, dont ils sont pourtant les principaux artisans, ont choisi de faire arbitrer leur déculottée par le pouvoir judiciaire. Mais comme les juges sont eux-mêmes issus des mêmes partis, le MCG dénonce le noyautage politique du Pouvoir judiciaire.

Nous l'avons promis lors des campagnes électorales qui nous ont conduits aux affaires municipales, nous voulons être à votre écoute pour agir et non discourir. Vous avez donc, en permanence, la possibilité de nous transmettre vos questions et vos suggestions ou de nous contacter. Soit par téléphone aux numéros de téléphone ci-dessous, soit en nous envoyant un message à notre adresse e-mail: mcg-vernier@bluewin.ch.

Toute la section du MCG de Vernier vous adresse, à toutes et à tous, ses cordiales salutations.

Patricia AUBERT - Stéphane CORNUT
Thierry CERUTTI - Pascal VAUDROZ

Manifeste pour la démocratie

Non au bailli de Vernier!

Le 3 juin 2007, lors d'un deuxième tour, Thierry Cerutti a été élu à une majorité incontestable. Ses ennemis politiques, mauvais perdants, se sont coalisés pour tenter d'annuler la volonté du Peuple en montant une cabale. Les plus Hautes autorités, issus des mêmes partis politiques, se sont associées à ce mauvais coup porté à la démocratie. Nous, démocrates et Citoyens, résidents de Vernier, en appelons au respect de la démocratie et du suffrage universel.

Le Conseil d'Etat, entièrement composé d'élus des partis opposés à celui de Monsieur Cerutti, a choisi de ne pas respecter la volonté des électeurs pourtant clairement exprimée. Abusant de sa légitimité, il a suspendu l'élection de Vernier et nommé un bailli. Le Pouvoir

judiciaire lui aussi partial car composé d'élus politisés provenant des mêmes formations que le Conseil d'Etat, s'est associé à cette entrave à la volonté du Peuple en ouvrant une information.

Nous demandons au Gouvernement, élu par des partis politiques de se placer au-dessus de la mêlée et des passions communales. Nous réclamons également que le Pouvoir judiciaire ne dépende plus de la désignation par ces mêmes partis politiques, ce qui ne lui permet pas d'avoir l'indépendance suffisante par rapport au Pouvoir exécutif.

LA DEMOCRATIE SUISSE EST FONDÉE SUR LE RESPECT DE LA VOLONTÉ DU PEUPLE, EN VIOLANT CETTE VOLONTÉ C'EST TOUT LE SYSTEME QUI S'ECROULE

Calquant leur comportement sur celui des tyrans Habsbourg, il a nommé un bailli à Vernier pour remplacer le candidat régulièrement élu par le peuple. Ce despotisme nous rappelle que même les régimes les plus démocratiques en apparence ne sont jamais à l'abri des dérives. Comme ceux qui ont su se mobiliser contre le bailli Gessler et ont fondé la Suisse en 1291,

**Nous disons
NON AU BAILLI DE VERNIER,
non au Gessler de 2007!**

Nous refusons les abus des partis politiques qui verrouillent le pouvoir - Nous exigeons que la volonté du Peuple soit respectée - Nous voulons que Monsieur Thierry CERUTTI soit confirmé.

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier

Echo des clubs d'aînés

Tournoi de pétanque des quatre clubs

Le mercredi 23 mai 2007 nous nous retrouvons sur le terrain de pétanque de l'école de Balexert. Aux environs de 13h30 les adeptes de la boule ferrée arrivent petit à petit. Les joueurs viennent des différents endroits de la commune. Le soleil brille de toute sa splendeur pour accueillir environ 40 personnes férues du jeu de boule.

Le tournoi est organisé par le comité du club des Aînés de Châtelaine-Balexert avec la précieuse collaboration de Monsieur Biagio Chiacchiari, membre de notre club et président du club de pétanque de Balexert. Pour faciliter la tâche, les inscriptions se font sur place comme par le passé.

Dès que tout le monde est inscrit, Biagio procède au tirage au sort, ce qui donne 10 triplettes ainsi que 5 doublettes. Avec ce tirage on arrive à un bon mélange entre les membres des clubs et d'autres habitants de la commune. Car il faut le souligner, ce tournoi est ouvert à toutes les retraités AVS AI ou préretraités de la commune.

Le concours se déroule dans l'harmonie et la joie, avec le bruit des boules qui claquent au rythme des pointeurs et des tireurs et ne pas oublier les bravos et les rires des spectateurs. Tout le monde ne peut pas gagner. L'important c'est de participer. Dès le deuxième tour les gagnants

jouent contre les perdants, ainsi le jeu se déroule par élimination jusqu'à la finale.

Les équipes gagnantes de la finale sont:

- 1er René Germanier et Vincent D'Avanzo
- 2e José Castro et Roger Ling
- 3e Eveline Merina et Roger Germanier
- 4e Pierre Cavalerie et Lucien Rizzo
- 4e ex aequo Eric, Hélène et Mieschler.

Bravo à tous les participants et merci aux nombreux supporters de ce tournoi.

L'après-midi se termine en beauté par le verre de l'amitié, offert par la caisse des quatre clubs de Vernier. A ma demande, tout le monde se réjouit de revenir l'année prochaine. Le club des aînés de Châtelaine-Balexert ainsi que le club de pétanque de Balexert se feront un plaisir de réorganiser ce tournoi en 2008.

En tant que spectateur, j'ai assisté avec beaucoup de plaisir à cette joute et mes remerciements vont à tous ceux qui ont oeuvré pour le bon déroulement de cette manifestation et un merci tout particulièrement à notre ami Biagio qui organise toujours notre tournoi avec beaucoup d'expérience! Le photographe de service a tiré quelques clichés pour immortaliser cette journée. En fin d'après-midi un petit vent se lève et le ciel commence à se barbouiller du côté du Jura mais juste pas pour nous envoyer de la pluie. Alors au revoir, à l'année prochaine.



Concentration de rigueur pour les adeptes de la boule ferrée

Gustave Volken président

Roulotte d'animation itinérante

Pour la deuxième année consécutive, la Maison du Quartier de Vernier-Village sort de ses murs pour aller à la rencontre de la population. Durant le mois de juillet et les deux dernières semaines d'août, une petite roulotte verte se déplace de lieu en lieu en offrant des animations diverses : jeux, bricolages, sorties, grillades, bonne humeur... !

Malgré la météo lunatique du mois de juillet, l'activité a connu un franc succès : petits et grands se sont retrouvés tous les après-midis pour jouer au foot, aux cartes ou pour jongler, pour tresser des scoubidous, enfiler des perles sur un collier ou encore pour une sortie mouvementée de toboggan aquatique... En fin de semaine, le grill mis à disposition a chauffé fort et permis à beaucoup de personnes de partager un repas convivial et estival !

Afin de continuer l'aventure avant la rentrée, venez nous retrouver du lundi au jeudi de 14h à 20h et le vendredi de



En juillet, les activités ont connu un franc succès et le grill a permis à beaucoup de partager un repas convivial

14h à 22h ! Des sorties (maximum CHF 5.-) sont organisées sur inscription les mardis et vendredis et le grill est ouvert les vendredis soir.

Semaine du 13 au 18 août : parc des immeubles de Mouille-Galand, thème énergies

Semaine du 20 au 25 août : Centre des Tattes, thème nature

Un accueil est également organisé les lundis et jeudis de 17h à 20h au skate parc du terrain de Morglas. Foot, Rap, Skate et fléchettes font partie du programme !



Bien se protéger de la canicule

La canicule se caractérise par une période de chaleur prolongée. A Genève, l'été 2003 a été le plus chaud depuis 1753. L'excédent de température se situait à plus de 5° C en dessus de la moyenne; ce qui correspond au profil climatique de Rio de Janeiro. Les météorologues ne peuvent exclure la récurrence de tels phénomènes, qui restent néanmoins difficilement prévisibles à long terme.

La canicule a pour conséquences :

- des hyperthermies associées à des déshydratations et des coups de chaleur grevés d'une forte mortalité;
- la péjoration de problèmes cardiaques ou respiratoires;
- des perturbations de l'état de conscience;
- une diminution de la mobilité, donc du lien social.

Ces manifestations sont aggravées lors de la prise de certains médicaments (diurétiques, psychotropes, etc.).

Les catégories de personnes suivantes sont à risque :

- les personnes âgées;
- les enfants de moins de quatre ans;
- les malades chroniques ou sous certains traitements (tranquillisants, antidépresseurs, psychotropes, diurétiques, etc.);
- les personnes atteintes de troubles des fonctions supérieures (mémoire, capacité de jugement, démence, etc.);
- les travailleurs, militaires ou sportifs, exposés à de fortes chaleurs.

Conseils et recommandations :

Se protéger de la chaleur

- Eviter les activités physiques aux heures les plus chaudes.

- A l'extérieur, rester à l'ombre. Porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de couleur claire. Emporter avec soi une bouteille d'eau.
- Maintenir les fenêtres et les volets fermés tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure. Les ouvrir la nuit, en provoquant des courants d'air.

Sera fraîchir

- Profiter des endroits frais et climatisés: supermarchés, cinémas, musées... et y rester au moins 2 heures.
- Prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains, et s'humidifier le corps plusieurs fois par jour avec un brumisateur ou un gant de toilette.

Boire

- Boire le plus possible, même en l'absence de sensation de soif, et au moins 1.5 litre par jour.
- Eviter l'alcool car il accentue l'effet néfaste de la chaleur et augmente la déshydratation.

Aider ou se faire aider

- Ne pas hésiter de demander de l'aide à des proches ou des voisins si la chaleur pose problème.
- S'informer de l'état de santé de ses proches et de ses voisins, et veiller tout particulièrement sur les personnes isolées et dépendantes. Les aider à boire.
- Interroger son médecin sur la prise des médicaments habituels.

En cas de malaise : agir vite

- Si une personne a de la fièvre, est désorientée, a des difficultés à boire: appeler le **144**.

S'informer

Par téléphone ou sur Internet :

- Alertes météo: 162 ou www.meteosuisse.ch et ozone www.geneve.ch/air/
- Ozone et mesures à prendre lors d'une alerte canicule : 0800 21 22 21
- Actes du congrès de Genève "Canicule 04".

Source : Etat de Genève, Département de l'économie et de la santé.

Plutôt que des somnifères,
prenez nos fenêtres
antibruit.

Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Votre spécialiste:



Robert Vuillaume SA
Menuiserie - Charpente
Route de Montfleury 13
1214 Vernier
Tél. 022 796 94 50
www.vuillaumesa.ch

Toujours des idées d'avance.

EgoKiefer

Fenêtres et portes

Rejoignez les samaritains

Bien souvent les associations cherchent à augmenter le nombre de leurs adhérents. Il s'agit là d'une démarche naturelle et légitime.

Les citoyens sont sollicités de toutes parts pour défendre telle ou telle cause ... toutes aussi nobles et utiles.

Mais qu'en est-il vraiment du principe d'adhésion ?

Adhérer, c'est partager une idée, donner sa caution, marquer sa confiance, etc.

C'est un soutien moral, relevant d'une démarche spontanée guidée par un sentiment d'appartenance à des valeurs, de reconnaissance des actions réalisées et de générosité.

Au delà de la contribution financière (très utiles au développement des actions), il y a le geste de cœur et d'esprit.

En effet, les Samaritains au delà de leurs actions (promotion du secourisme, formation de la population, couverture sanitaire d'évènements, aider aux collectes de sang, etc) ont un état d'esprit de dévouement et de solidarité.

Pour chaque Samaritain, qui en devenant membre de notre association adhère aux 7 principes fondamentaux de la Croix-Rouge (Humanité, Impartialité, Neutralité, Indépendance, Volontariat, Unité et Universalité), votre adhésion est une aide pécuniaire mais surtout un soutien moral très important.

Au nom de toute la section des Samaritains de Vernier, je vous en remercie.

Bruno Parent

Les samaritains de Vernier organisent

■ un don du sang à la salle communale d'Aïre (ch. Grand-Champ 11) le mercredi 29 août 2007 de 15h à 19h30.

■ un cours de sauveteurs (obligatoire pour le permis de conduire) les 14 et 15 septembre 2007 au Bâtiment de sécurité de Vernier, via Monnet 3. Prix CHF 130.- (le TCS rembourse CHF 35.- à ses membres).

Informations et inscriptions

022 827 37 57

lundi et jeudi matin,

par mail à inscriptions@agss.ch ou sur www.agss.ch.

Association AIDjazair

Soirées musicales
22 septembre et
6 octobre

à la salle des Fêtes
d'Avanchet-Salève.

Chemin des Batailles 22
1214 Vernier
Tél. 077 426 68 73
www.al-djazair.ch.dzblog.com

Annonces

A votre service gratuitement Uniquement pour annonces sans but lucratif

Fax 022 306 06 21

Tél. 022 306 06 22

culture-information@vernier.ch

À vendre

■ 1 grand buffet (long 2.60m, prof. 55 cm, haut. 1.95m); 1 table de salon avec 4 chaises, 1 canapé-lit, le tout pour CHF 500.-.
Tél. 022 797 29 46.

■ Robe neuve voile fluide, motifs fleurs pastel tons roses, bretelles lé-

gères, La Redoute, T.36-38, jamais portée, CHF 50.-. Fauteuil mousse transformable en lit 1 place (type chauffeuse), sommier lattes, neuf jamais servi pour dormir, acheté CHF 250.-, cédé au plus offrant cause manque de place.
Tél. 078 744 21 49.

À vendre

■ Famille avec deux enfants et budget très serré, cherche terrain d'env. 500m² ou Villa de 5pces dans Vernier, Gd et Petit-Saconnex, Balexert, Meyrin. Tél. 079 419 90 12.

Canal 29 innove

Cette année Georges Prosper Rémi aurait eu 100 ans. En effet, **Hergé** (puisque c'est de lui dont il s'agit) est né le 22 mai 1907. Et pour commémorer cet événement, nous avons eu l'autorisation de diffuser les dessins animés issus de ses bandes dessinées.

Ainsi pendant une trentaine de semaines, vous aurez l'occasion de (re)découvrir le célèbre reporter Tintin et son compagnon Milou dans ses aventures animées.

Désormais notre grille de programme du mercredi se compose ainsi :

19h15 : Star TV (magazine consacré aux nouvelles sorties en DVD),

Les Aventures de Tintin

20h: notre programme habituel

Nos rediffusions du samedi débutent généralement vers 14h30.

Et toujours, notre Journal à l'écran diffuse gratuitement 24h/24h les informations que vous nous faites parvenir.

Depuis plusieurs semaines, les "**Informations Locales**" sont aussi transmises en espagnol. Si vous aussi vous maîtrisez correctement une langue autre que le français **nous sommes à votre**

recherche!

Si vous êtes intéressés, contactez-nous par courriel (canal29@bluewin.ch) ou par téléphone (022 796 36 43, répondeur en cas d'absence) en nous communiquant vos coordonnées et nous prendrons contact avec vous.

Nous vous remercions pour votre fidélité et nous nous réjouissons de vous retrouver.



Canal 29 c'est sur le canal S07 (140.1875) <http://www.canal29.ch>

Taizé à Vernier: contribuer à l'accueil des jeunes

Du 28 décembre 2007 au 1er janvier 2008 se déroulera à Genève et dans ses environs la 30ème rencontre européenne des jeunes animée par la communauté de Taizé. Durant ces quelques jours, plusieurs milliers de jeunes de toute l'Europe seront accueilli-e-s par les Eglises et la population genevoises, mais aussi dans le canton de Vaud et en France voisine.

Qui peut accueillir des jeunes?

Chacune et chacun, indépendamment de ses convictions et croyances, de ses appartenances à une communauté. Il s'agit simplement d'ouvrir sa porte.

Où loger tout ce monde?

Chez vous ! Il suffit de 2m² par terre

pour accueillir quelqu'un: les jeunes viennent avec matelas de sol et sac de couchage. Il est demandé d'être présent durant cette période, d'offrir le petit déjeuner et de partager un repas convivial le 1er janvier à midi. Le reste est pris en charge.

Et maintenant sur la commune de Vernier?

Vous souhaitez contribuer à l'accueil des jeunes à Vernier?

Vous avez quelques instants à consacrer entre le 28 décembre et le 1er janvier?

Vous avez simplement 2m² et un petit déjeuner pour accueillir un jeune?

Prenez contact avec l'une des paroisses

catholiques ou protestantes de la commune de Vernier :

- Paroisse catholique de l'Epiphanie (Lignon) : 022 796 47 44
- Paroisse protestante d'Aïre-Le Lignon: 022 796 72 11
- Paroisse catholique de Ste-Marie (Châtelaine): 022 796 64 64
- Paroisse protestante de Châtelaine-Cointrin-Avanchets: 022 796 85 52
- Paroisse catholique de St-Pie X (Bouchet): 022 796 99 54
- Paroisse catholique de Vernier village: Geneviève Bosson 022 341 02 05
- Paroisse protestante de Vernier village: 022 341 04 42.

Concert de printemps de la Fanfare municipale

Depuis quelques années, la Fanfare municipale de Vernier choisit pour ses concerts de printemps un thème (Elvis Presley, Ray Ventura, 100 ans du cinéma, etc.). En 2007, attirés par les textes et les musiques de Charles Aznavour, ce grand nom de la chanson française, les musiciens de Vernier ont décidé de faire redécouvrir à leurs amis et au public cet auteur, compositeur et chanteur qui peut se vanter d'avoir touché plusieurs générations avec plus de 60 ans de carrière.

Comme dans ses œuvres cet artiste met surtout en avant les textes, la Fanfare a invité le groupe vocal Ten Sing Genève, une équipe passionnée de chant, à se joindre à ce projet. Des impératifs de mise en scène et d'espace ont obligé la Fanfare à abandonner les salles communales locales pour émigrer au Collège Henri-Dunant à Châtelaine et au Cycle d'orientation de la Gradelle, avec une soirée extraordinaire à la salle du Vallon à Saint-Cergue (VD).

Les cinq représentations ont attiré de très nombreux spectateurs, la dernière s'étant même jouée à guichets fermés, et le public n'a pas ménagé ses applaudissements et ovations aux artistes pour la diversité et l'excellence de leurs prestations où on retrouvait, à travers plus d'une vingtaine de titres parmi les centaines de cet artiste, œuvres rythmées, nostalgiques; chansons souvenirs qui rappellent à nos cœurs moments de bonheur ou parfois de tristesse. Mélodies, jamais oubliées, colorées par des chorégraphies dynamiques, alliant tour à tour émotion, tendresse et drôlerie. Spectacle présenté

par Nicole Good Mohnhaupt sur des textes de Guillaume Apollinaire, Paul Verlaine, Francis Carco, Charles Baudelaire, Philistin Panger, Sandor Petöfi, Jean Richepin et Maurice Carême. Comme à l'accoutumée, les aînés de la commune ont été invités à la matinée du 13 mai au Collège Henri-Dunant leur permettant ainsi de retrouver des airs fredonnés dans leur jeunesse. Magnifique "show" présenté par la Fanfare et le groupe Ten Sing Genève, sur des arrangements musicaux de

Robby Seidel, compositeur arrangeur bien connu à Genève sous la direction de Philippe Berthoud (fanfare) et Claire van Leemput et Jean-Marie Wicki (chœur) qui a permis aux spectateurs enchantés d'apprécier le talent de ces artistes et surtout d'avoir passé une soirée de rêve au cours de laquelle ils n'ont pas vu le temps passé et oublié un instant «leurs emmerdes»; une soirée, comme le chante Charles Aznavour: «For me, for me, Formidable!»

R. B.



La Fanfare municipale a invité le groupe Ten Sing Genève

Le Swiss World Music Festival va faire vibrer Vernier

Du 5 au 9 septembre 2007, la 3e édition du Swiss World Music Festival de Vernier pour 5 jours de concerts entièrement gratuits à Vernier village !

Mercredi 5 septembre



NY All Stars

(latin Tribute to the Beatles)

Frankie Morales, José Alberto El Canario et Mercadonegro, des stars de la musique latino, réunies pour rendre hommage à des superstars nées elles sous le ciel plombé de Liverpool il y a plus de quarante ans.

SurpriseGuests

(les 15 ans de Music Store)

Jeudi 6 septembre

TouréKunda

En Soninké, «Touré» Signifie éléphant et «Kunda» famille. Ismaila et Sixu, les frères Touré, sont nés en Casamance (Sénégal). Si leur demande d'où vient leur inspiration, ils répondent qu'elle émane du



«Djambaadong» (la danse des feuilles), rite initiatique rythmique marquant le passage de l'enfance à l'âge adulte dans les forêts de Casamance.

Toumast

KonKoBa

Vendredi 7 septembre

Incognito

Incognito est un groupe de Jazz-funk fondé en 1980 autour de son leader Jean-Paul «Bluey» Maunick. Bluey, natif de l'île Maurice et émigré à Londres va vite se frotter à la scène jazz-funk anglaise. Ses différentes pérégrinations au sein de nombreux groupes et expériences solo donneront à la musique d'Incognito une teinte "exceptionnellement british".



Jaz

JAZ a déjà fait vibrer le public au son de son métissage de Folk et de Musique du Monde, notamment sur les scènes du Montreux Jazz Festival et du Chat Noir de Carouge.

Samedi 8 septembre

Chico & Les Gypsies

Claudia Meyer

Patricia Rangel Sextet

Lynn

Dimanche 9 septembre

SurpriseGuests

Pour l'anniversaire de son magasin de musique, Nabil Barrada organise un plateau libre réunissant amis et musiciens de Genève pour faire la fête sur la scène découvertes. Venez découvrir des formations inédites et des musiciens de tous bords pour un véritable voyage autour du monde !



Divers bars et stands proposeront au public des boissons et mets, ainsi que de l'artisanat venant des cinq continents ! Une fête foraine sera également de la partie pour amuser petits et grands.

Que ce soit pour un après-midi, une soirée ou les cinq jours du festival, n'hésitez pas à venir nous rendre visite pour ce rendez-vous désormais incontournable, vous ne regretterez pas le voyage !

Renseignements et horaires :

www.world-festival.ch

Infoline : 022 / 341 24 54

www.world-festival.ch



SWISS WORLD MUSIC Festival

DU 5 AU 9 SEPTEMBRE
VERNIER · GENEVE
OPEN AIR

5 SEPT. **NY ALL STARS** (LATIN TRIBUTE TO THE BEATLES)

6 SEPT. **TOURE KUNDA** · TOUMAST · KONKOBA

7 SEPT. **INCOGNITO** · JAZ

8 SEPT. **CHICO & THE GYPSIES** · CLAUDIA MEYER
LYNN · PATRICIA RANGEL SEXTET

9 SEPT. **SURPRISE GUESTS** BY MUSIC STORE

WWW.WORLD-FESTIVAL.CH